

Cette fiche est à adresser à :

PLIE du Sénonais

PEIPS- 6 rue Henri Sanglier, 89100 SENS

Courriel: accueil-laps@milosens.com ou

nathalie.facchin@plie-sens.com

Tél.: 03.86.83.20 62

Fiche de Prescription PLIE du Sénonais

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi propose aux demandeurs d'emploi des 4 intercommunalités du Bassin du sénonais (Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, Communauté de communes de Yonne nord, Communauté de communes du Gâtinais et Communauté de communes de la Vanne et du pays d'Othe), un accompagnement renforcé et individualisé avec un référent unique. Les personnes doivent être volontaires et disponibles pour engager des démarches actives d'insertion professionnelle.

Nom du prescripteur et structure : _____

Date : _____ Tél : _____ Adresse email : _____

INFORMATIONS SUR LE PARTICIPANT

Monsieur Madame Nom : _____ Prénom(s) : _____ date naissance

/	/	
---	---	--

Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____ Mail :

--

 Tel :

--

Inscrit à Pole Emploi Oui Non En cours N° identifiant : _____

A déjà bénéficié d'un accompagnement Oui Non Si oui, lequel ? : _____

Permis B + Véhicule Oui Non Permis seul Autre moyen : _____

A déjà travaillé Oui Non Si oui, année du dernier emploi : _____

Le projet professionnel est déjà défini Oui Non Si oui, lequel ? : _____

OBJECTIFS ET ATTENTES DU PRESCRIPTEUR

Aide à la définition d'un projet : _____

Besoin d'accompagnement dans la recherche d'emploi (TRE, ateliers,...) : _____

Besoin d'accompagnement dans la recherche d'une formation : _____

COMMENTAIRES (JOINDRE UN CV)

L'accompagnement par le PLIE du Sénonais

PUBLIC CONCERNE

- Bénéficiaire du RSA
- Inscrit comme demandeur d'emploi Depuis au moins 12 mois
- Issu des quartiers prioritaires
- Jeune sans qualification
- Travailleur handicapé pouvant avoir une activité professionnelle

Nom du référent RSA : _____

Nom du conseiller PE : _____

Au-delà de ces critères, l'intégration des personnes suppose :

- Que les difficultés périphériques de retour à l'emploi leur permettent néanmoins de s'inscrire dans un parcours d'insertion professionnelle et d'être acteur de leur parcours.
- Les personnes doivent avoir une bonne utilisation et une compréhension de la langue française.

OBJECTIF, METHODE ET ACTIONS

OBJECTIF :

- Le PLIE offre un accompagnement renforcé en contribuant au développement ou à la consolidation de solutions d'insertion, mises en œuvre par des Référents de parcours.
- L'objectif est la stabilisation en emploi durable (contrat de + de 6 mois ou formation qualifiante ou création d'activité).
- L'accompagnement est basé sur le volontariat et sur le principe de la co-construction d'un parcours d'insertion.

METHODE :

- Un accompagnement mensuel de longue durée (en moyenne 23 mois).
- La co-construction d'un parcours d'insertion : élaboration de projet et/ou accès à l'emploi et/ou accès à la formation.
- Mise en oeuvre rapide d'étapes de parcours s'appuyant sur des actions spécifiques collectives et/ou individuelles du PLIE.
- Un suivi pendant 6 mois après la reprise d'un emploi.

ACTIONS (exemples) :

- Découvertes de métiers.
- Elaboration de projet professionnel.
- Formation d'aide à l'orientation professionnelle.
- Evaluation de compétences.
- Insertion par l'activité économique
- Clauses d'insertion
- Formation collective spécifique à la recherche d'emploi
- Chargé de relation d'entreprises
- Immersion en entreprise

LE CIRCUIT ADMINISTRATIF

PAR LES COMMUNES, STRUCTURES & ASSOCIATIONS :

- Possibilité pour les communes, structures et associations d'effectuer des prescriptions de personnes en recherche d'emploi, en renvoyant cette fiche de prescription par mail (cf voir adresses début de fiche)

La personne prescrite sera contactée dans un délai de 4 semaines maximum.

Cette fiche numérique ne peut être enregistrée rempli depuis le lecteur pdf et ne peut donc pas être transmise par mail directement. Veuillez l'imprimer puis l'envoyer par fax/voie postale ou par mail en la scannant après impression. Merci de votre compréhension.